

Photocellule Lumina^{MC} RF d'exploitation de la lumière ambiante, fixation en saillie

N° de cat. LURPC-01W

LEVITON[®]

AVERTISSEMENTS ET MISES EN GARDE

- **POUR ÉVITER LES RISQUES DE DOMMAGES MATÉRIELS OU DE LÉSIONS CORPORELLES OU MORTELLES, IL NE FAUT JAMAIS TENTER DE RECHARGER, DE DÉMANTELER, D'INCINÉRER OU D'EXPOSER LA PILE À DES TEMPÉRATURES SUPÉRIEURES À 100 °C (212 °F).** Cette pile doit être gardée hors de portée des enfants et éliminée de manière adéquate (elle ne DOIT PAS être jetée avec les ordures ménagères ordinaires). Prière de communiquer avec les autorités locales en matière de collecte ou de recyclage des déchets.
- Installer ou utiliser conformément aux codes de l'électricité en vigueur.
- À défaut de bien comprendre les présentes directives, en tout ou en partie, on doit faire appel à un électricien.
- Dispositif pour l'intérieur seulement.
- CONSERVER LES PRÉSENTES DIRECTIVES.

DI-001-LURPC-55A

INSTALLATION

FRANÇAIS

SURVOL

Composante clé d'une solution complète, cette photocellule Lumina^{MC} RF de Leviton est conçue pour contrôler et mesurer la lumière naturelle et artificielle afin de pouvoir l'exploiter.

Sans fil et alimentée par des piles, elle emploie une lentille de Fresnel pour analyser l'intensité lumineuse des lieux afin de déterminer les niveaux d'éclairage optimaux dans un système en boucle fermée. On peut l'utiliser pour déclencher d'autres composants d'un réseau Lumina RF, augmentant du même coup les capacités d'automatisation et d'exploitation de la lumière ambiante de ce système.

La technologie sans fil Lumina RF élimine de besoin de recourir à des dispositifs câblés traditionnels, ce qui permet d'ouvrir un monde de possibilités pour les restaurants, les magasins, les bureaux et d'autres petits établissements commerciaux. Cette technologie procure en outre des économies d'énergie dans le cadre de n'importe quelle construction ou réfection de bâtiments existants.

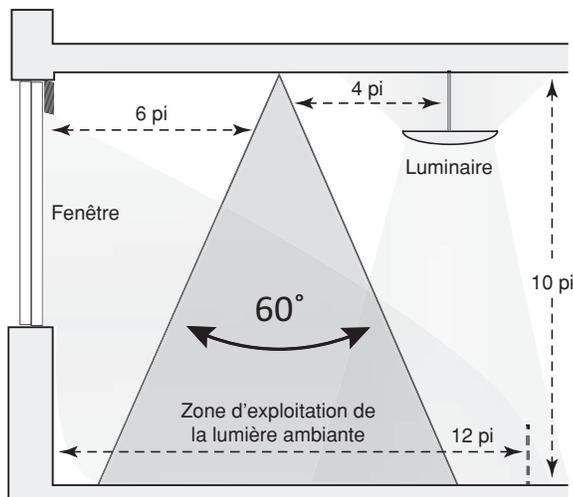
Conçus pour assurer une automatisation aisée et une commande intuitive, les produits Lumina RF simplifient l'expérience de leurs utilisateurs.

EMPLACEMENT

Il faut placer la photocellule de façon à ce qu'elle puisse capter la lumière naturelle et artificielle de l'aire contrôlée.

On doit en outre la mettre à au moins 4 pi (1,2 m) de luminaires suspendus qui éclairent vers le haut.

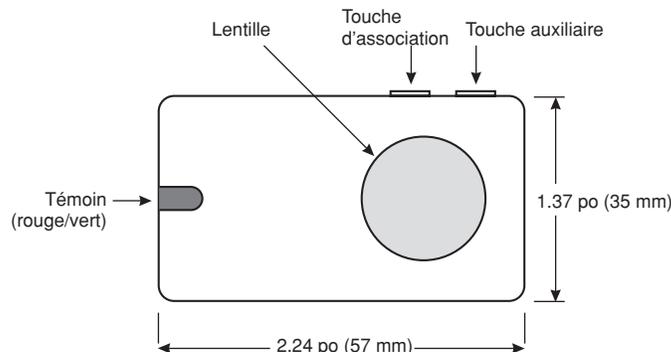
Si une fenêtre constitue la principale source de lumière de l'endroit, il faut mettre la photocellule de 6 à 15 pi (1,8 à 4,5 m) de cette première.



FICHE TECHNIQUE

- Entière conformité à la norme IEEE 802.15.4.
- Bande ISM de 2,4 GHz (jusqu'à 16 canaux).
- Alimentation au moyen de deux piles boutons CR2450 de 3 V.
- Consommation inférieure ou égale à 43 mA en mode de transmission, et à 28 mA en mode de réception.
- Consommation au repos égale ou inférieure à 1 µA.
- Rayon d'action pouvant atteindre 220 m dans les espaces sans obstructions.

DIMENSIONS



INSTALLATION

1. Déterminer l'endroit où fixer la photocellule en fonction de l'éclairage disponible et de l'aire de travail. *Se reporter à la section EMPLACEMENT pour obtenir plus de détails.*
2. Retirer la pellicule arrière afin d'exposer la lisière adhésive, et poser la photocellule à l'endroit voulu.

Mise sous/hors tension

- Mise sous tension : appuyer une fois sur la touche d'association. Le témoin clignotera en rouge une fois pour indiquer que la photocellule est prête à fonctionner.
- Mise hors tension : appuyer sur la touche d'association alors que la photocellule est sous tension. Le témoin clignotera dix fois en cinq secondes. Appuyer de nouveau sur la touche d'association pendant ce clignotement pour mettre la photocellule hors tension.

REMARQUE : si la photocellule ne peut se connecter au réseau la première fois qu'on l'utilise, ou après une réinitialisation, elle se mettra hors tension.

Intégration dans un réseau Lumina RF

Une fois la photocellule sous tension, elle cherchera un réseau Lumina RF existant et transmettra une demande d'intégration automatique. Cela se fera si elle est reliée à un routeur dont la fonction de permission de joindre est activée.

1. Activer la fonction de permission de joindre (permit-join) de la passerelle ou du routeur en suivant les directives qui l'accompagnent (la fonction restera activée pendant 60 sec).
2. Mettre la photocellule sous tension pour qu'elle cherche le réseau et s'y intègre.
3. Le témoin clignotera une fois en vert quand le réseau aura été détecté.
4. Il clignotera encore cinq fois en vert quand la photocellule sera intégrée, mais restera éteint en cas d'échec.

Mode veille

La photocellule entre parfois en mode veille pour économiser de l'énergie.

- A. Si la photocellule est connectée à un réseau, ses périodes de veille sont de cinq minutes. Elle s'active entre chaque intervalle pour transmettre son état.
- B. Si la photocellule n'est pas connectée à un réseau, ses périodes de veille sont plutôt de 15 minutes, et elle s'active entre chaque intervalle pour en chercher un à intégrer.
- C. Si la photocellule est intégrée à un réseau, mais perd sa connexion pour une raison ou une autre, elle entrera en mode veille, en s'activant à intervalles de 15 minutes pour retrouver le réseau en question.

Quand la photocellule est déconnectée d'un réseau, elle ne reste jamais en mode veille et cherche constamment à se connecter à intervalles de 15 minutes. Elle consomme alors jusqu'à 30 fois plus qu'en mode de fonctionnement normal. Pour éviter cette consommation, on peut retirer les piles pour mettre la photocellule hors tension.

WEB
VERSION

Activation de la photocellule

Pour configurer un dispositif en mode veille ou en obtenir les données, il faut l'activer en procédant comme suit.

1. Enfoncer à la fois la touche d'association et la touche auxiliaire.
2. Relâcher les deux touches quand le témoin clignote deux fois en rouge.
3. Le témoin clignotera cinq fois pour indiquer que la photocellule transmet des signaux.

Piles

Quand la tension de fonctionnement est inférieure à 2,1 V, le témoin clignote en rouge une fois l'heure. La photocellule envoie en outre un signal d'affaiblissement de l'alimentation au réseau Lumina RF.

Rétablissement des valeurs par défaut

Pour rétablir les valeurs par défaut de la photocellule, il faut procéder comme suit :

1. Enfoncer à la fois la touche d'association et la touche auxiliaire pendant cinq secondes.
2. Relâcher les deux touches quand le témoin clignote rapidement en rouge.
3. Le témoin clignotera en rouge 20 fois pour indiquer que les valeurs ont bien été rétablies.

Grappes de réseau Lumina RF

Une grappe est un ensemble de commandes et d'attributs regroupés de façon à exécuter une fonction particulière. On peut notamment penser à une grappe d'interrupteurs qui commuterait l'éclairage selon des critères définis. Le tableau aux présentes énumère les grappes prises en charge par la photocellule.

1. Extrémité(s) : 0x01
2. Identificateur de dispositif : photocellule = 0x0106
3. Identificateur de la grappe d'extrémité

Identificateurs de grappe pour les photocellules

- Extrémité : 0x01
- Identificateur de dispositif : photocellule = 0x0106
- Fonctionnement de base : aucun = 0x0000
- Identification : 0x0003
- Mise en service : 0x0015
- Mesure de la luminance : 0x0400
- Configuration de l'alimentation : 0x0001
- Renseignements diagnostics : 0x0B05
- Interrogation : 0x0020

Identificateur	Nom	Type	Plage	Accès	Valeur par défaut	Obligatoire ou facultatif
0x0000	<i>ZCLVersion</i>	Entier non signé de 8 bits	0x00 - 0xff	Lecture seule	0x03	O
0x0001	<i>ApplicationVersion</i>	Entier non signé de 8 bits	0x00 - 0xff	Lecture seule	20	F
0x0002	<i>StackVersion</i>	Entier non signé de 8 bits	0x00 - 0xff	Lecture seule	51	F
0x0003	<i>HWWVersion</i>	Entier non signé de 8 bits	0x00 - 0xff	Lecture seule	0x0B	F
0x0004	<i>ManufacturerName</i>	Chaîne de caractères	0 - 32 octets	Lecture seule	Leviton	F
0x0005	<i>ModelIdentifier</i>	Chaîne de caractères	0 - 32 octets	Lecture seule	LURPC-01W	F
0x0006	<i>DateCode</i>	Chaîne de caractères	0 - 16 octets	Lecture seule	20131227	F
0x0007	<i>PowerSource</i>	Énumération de 8 bits	0x00 - 0xff	Lecture seule	0x03	O
0x0010	<i>LocationDescription</i>	Chaîne de caractères	0 - 16 octets	Lecture/écriture		F
0x0011	<i>PhysicalEnvironment</i>	Énumération de 8 bits	0x00 - 0xff	Lecture/écriture	0x00	F
0x0012	<i>DeviceEnab</i>	Booléen	0x00 - 0x01	Lecture/écriture	0x01	O
0x0100	<i>CELCertification</i>	Entier signé de 32 bits		Lecture seule	0XD9F87A0F	M
0x011C	<i>ManufacturerCode</i>				011C	M

Importantes directives d'entretien

- Garder le dispositif au sec. Les précipitations, l'humidité et tous les types de liquides peuvent contenir des minéraux susceptibles de corroder les circuits électroniques. Si le dispositif est mouillé, il faut bien le laisser sécher avant de s'en servir ou de le ranger.
- Ne pas utiliser ou ranger le dispositif à un endroit sale ou poussiéreux.
- Ne pas utiliser ou ranger le dispositif à un endroit où les températures peuvent être extrêmement chaudes. Celles-ci pourraient endommager les composants ou les piles.
- Ne pas utiliser ou ranger le dispositif à un endroit où les températures peuvent être extrêmement froides. Quand il se réchauffera en fonctionnement normal, la condensation qui se formerait à l'intérieur pourrait endommager les composants ou les piles.
- Ne pas laisser tomber, heurter, ni secouer le dispositif. Les manipulations brutales pourraient le briser.
- Ne pas utiliser de produits chimiques forts pour nettoyer le dispositif.
- Ne pas peindre le dispositif. La peinture pourrait nuire à son bon fonctionnement.

Le dispositif, ses piles et ses accessoires doivent être manipulés avec soin. En suivant les suggestions ci-dessus, on fait en sorte qu'il continue de bien fonctionner.

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ FCC :

Ce dispositif est conforme aux exigences de la partie 15 des règlements de la FCC ainsi qu'aux normes en matière de brouillage (NMB) préjudiciable en vertu de la réglementation du ministère canadien des Communications. Il peut être utilisé à condition qu'il (1) ne cause aucun brouillage préjudiciable et (2) ne soit pas affecté par les interférences d'autres dispositifs susceptibles notamment d'en perturber le fonctionnement. Cet équipement a fait l'objet de tests et a été jugé conforme aux normes en matière de dispositifs numériques de classe B, en vertu de la partie 15 des règlements de la FCC, et conforme aux normes en matière de brouillage (NMB) préjudiciable en vertu de la réglementation du ministère canadien des Communications. Ces normes ont été élaborées dans le but d'assurer une protection raisonnable contre le brouillage préjudiciable quand l'équipement est utilisé en milieu résidentiel. Cet équipement génère, utilise et peut irradier de l'énergie haute fréquence; s'il n'est pas installé et utilisé conformément aux directives, il peut engendrer des perturbations susceptibles de brouiller les radiocommunications. Il est cependant impossible de garantir l'absence de telles perturbations dans une installation donnée. Si cet équipement est source de parasites au niveau des récepteurs radio ou des téléviseurs, ce qu'on peut déterminer en le mettant sous et hors tension, on recommande à l'utilisateur de rectifier la situation en adoptant une ou plusieurs des mesures suivantes:

- réorienter ou déplacer l'antenne réceptrice;
- augmenter la distance entre l'équipement et le récepteur;
- brancher l'équipement à une prise sur un circuit autre que celui où est branché le récepteur;
- consulter le détaillant ou un technicien expérimenté en matière de radios ou de téléviseurs.

Mise en garde : toute modification apportée sans l'autorisation expresse du responsable de la conformité pourrait avoir pour effet d'annuler les droits d'utilisation de ce produit.

DÉCLARATION IC :

Le présent appareil est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes : (1) l'appareil ne doit pas produire de brouillage, et (2) l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement. IMPORTANT! Les changements ou modifications non expressément approuvés par la partie responsable de la conformité pourraient annuler l'autorité de l'utilisateur à utiliser cet équipement. Cet appareil numérique de classe B est conforme à la norme ICES-003 du Canada.

AVIS RELATIF AUX MARQUES : L'utilisation dans ce document de marques de commerces ou de service, de noms commerciaux, de marques de fabrique et/ou de noms de produits appartenant à des parties tierces est fait aux fins d'information seulement et est ou pourrait être la marque de commerce de leur(s) détenteur(s) respectif(s); un tel usage n'implique d'aucune façon une affiliation, un parrainage ou un endossement quelconque.

GARANTIE LIMITÉE DE LEVITON

Leviton garantit au consommateur-acheteur (Acheteur), et uniquement au crédit dudit Acheteur, que les produits fabriqués par Leviton et portant sa marque (Produits) ne présenteront aucun défaut de matériaux ou de fabrication durant les laps de temps indiqués ci-dessous, le plus court l'emportant dans tous les cas. • **Produits OmniPro II et Lumina Pro :** trois (3) ans suivant l'installation, ou quarante-deux (42) mois suivant la date de fabrication. • **Produits OmniLT, Omni II et Lumina :** deux (2) ans suivant l'installation, ou trente (30) mois suivant la date de fabrication. • **Contrôleurs et accessoires BitWise :** deux (2) ans suivant l'installation, ou trente (30) mois suivant la date de fabrication. • **Contrôleurs de passerelle Lumina :** deux (2) ans suivant l'installation, ou trente (30) mois suivant la date de fabrication. • **Thermostats et accessoires :** deux (2) ans suivant l'installation, ou trente (30) mois suivant la date de fabrication. • **Piles rechargeables installées :** quatre-vingt-dix (90) jours suivant la date d'achat. **Remarque :** les piles primaires (non rechargeables) livrées dans les Produits ne sont pas garanties. **Produits fonctionnant sous un système d'exploitation WindowsSM :** durant la période de garantie, Leviton rétablira sans frais les valeurs par défaut de systèmes d'exploitation corrompus, à condition que les Produits visés aient été utilisés de la manière initialement prévue. L'installation de logiciels autres que ceux de Leviton ou la modification des systèmes d'exploitation fournis aurait pour effet d'annuler la présente garantie. Les obligations de Leviton en vertu de la présente garantie se limitent à la réparation ou au remplacement, à sa discrétion, des Produits présentant des défaillances sur le plan des matériaux ou de la fabrication. Leviton se réserve le droit de remplacer ces Produits par des équivalents neufs ou réusinés. L'entreprise ne saurait être tenue responsable des coûts de main-d'oeuvre liés au retrait et à la réinstallation des Produits. Les Produits réparés ou de remplacement seront couverts par la présente garantie pour la durée restante de cette dernière ou pour quatre-vingt-dix (90) jours, la période la plus longue l'emportant. La présente garantie ne couvre pas les produits logiciels sur PC. **Leviton se dégage de toute obligation en ce qui a trait aux conditions et usages hors de son contrôle. L'entreprise ne saurait être tenue responsable de problèmes résultant d'installations incorrectes, du défaut de lire les directives écrites relativement à la pose et à l'utilisation des Produits, de l'usure normale, de catastrophes, d'omissions ou de négligences de la part des utilisateurs, ou encore d'autres causes externes.** Pour des informations sur la garantie et/ou sur les produits à retourner, les résidents du Canada doivent communiquer avec Leviton en écrivant à **Manufacture Leviton du Canada Ltée** au soin du service de l'assurance qualité, 165 boul. Hymus, Pointe-Claire (Québec), Canada H9R 1E9 ou par téléphone au 1 800 405-5320.